

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur



Fiche du 16/12/2015, révision 6

Cette version remplace et substitue toutes les versions précédentes

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: Nettoyant pour Evaporateur

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Nettoyeur moussant pour systèmes A/C

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

Lube1

Roten Trading AG

Spärsstrasse 2

CH-2562 Port, Switzerland

Tél: +41 32 355 38 26

Fax: +41 32 355 38 25

www.lube1.eu

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

Armin Widmer

armin.widmer@lube1.eu

Téléphone +41 32 355 38 26

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

CH ToxInfo, Tel: 145 (24h)

EU Tel: +41 (0)848 000 790 (Mo-Fr, 08h00-12h00, 13h00-17h00)

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

 Danger, Aerosols 1, Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles:



Danger

Mentions de danger:

H222+H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur

Dispositions spéciales:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 15% - < 20%	propane	Numéro 601-003-00-5 Index: CAS: 74-98-6 EC: 200-827-9	 2.2/1 Flam. Gas 1 H220  2.5 Press. Gas H280
>= 3% - < 5%	butane	Numéro 601-004-00-0 Index: CAS: 106-97-8 EC: 203-448-7	 2.2/1 Flam. Gas 1 H220  2.5 Press. Gas H280
>= 3% - < 5%	propane-2-ol	Numéro 603-117-00-0 Index: CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7 REACH No.: 01-21194575 58-25-XXXX	 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319  3.8/3 STOT SE 3 H336
>= 1% - < 3%	isobutane	Numéro 601-004-00-0 Index: CAS: 75-28-5 EC: 200-857-2	 2.2/1 Flam. Gas 1 H220  2.5 Press. Gas H280
>= 0.5% - < 1%	alcool éthylique	Numéro 603-002-00-5 Index: CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6	 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225
>= 0.25% - < 0.5%	Sodium N-lauroylsarcosinate	CAS: 137-16-6 EC: 205-281-5 REACH No.: 01-21195277 80-39-XXXX	 3.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.3/1 Eye Dam. 1 H318

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Aucun

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Ne pas fumer durant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.  
Eviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

propane - CAS: 74-98-6

TLV TWA - 1000 ppm - 0 mg/m3

butane - CAS: 106-97-8

TLV TWA - 1000 ppm - 0 mg/m3

propane-2-ol - CAS: 67-63-0

TLV TWA - 200 ppm, A4 - 491,53 mg/m3, A4

TLV STEL - 400 ppm, A4 - 983,07 mg/m3, A4

isobutane - CAS: 75-28-5

TLV TWA - 1000 ppm - 0 mg/m3

alcool éthylique - CAS: 64-17-5

TLV TWA - 1000 ppm, A4 - 1884,25 mg/m3, A4

TLV STEL - A4

Valeurs limites d'exposition DNEL

N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC

N.A.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

Protection des mains:

Non requis pour une utilisation normale.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect et couleur: liquide incolore

Odeur: caractéristique parfumée

Seuil d'odeur : N.A.

pH: N.A.

Point de fusion/congélation: N.A.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: N.A.

Inflammation solides/gaz: N.A.

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : N.A.

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur

Densité des vapeurs:	N.A.	
Point éclair:	0 ° C	
Vitesse d'évaporation :	N.A.	
Pression de vapeur:	N.A.	
Densité relative:	0,82 g/ml	
Hydrosolubilité:	partiel	
Solubilité dans l'huile :	soluble	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):		N.A.
Température d'auto-allumage :	N.A.	
Température de décomposition:	N.A.	
Viscosité:	N.A.	
Propriétés explosives:	N.A.	
Propriétés comburantes:	N.A.	
9.2. Autres informations		
Miscibilité:	N.A.	
Liposolubilité:	N.A.	
Conductibilité:	N.A.	
Propriétés caractéristiques des groupes de substances		N.A.
C.O.V. (p/p):	31,3 %	

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
  - Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique
  - Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
  - Aucun
- 10.4. Conditions à éviter
  - Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles
  - Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
  - Aucun.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
  - Informations toxicologiques concernant le mélange :
    - N.A.
  - Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :
    - Sodium N-lauroylsarcosinate - CAS: 137-16-6
    - a) toxicité aiguë:
      - Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 1 mg/l - Durée: 4h - Source: OECD Test Guideline 403 - Remarques: Test substance: 35% Remarks: Harmful by inhalation.
      - Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 0.05 mg/l - Durée: 4h - Source: OECD Test Guideline 403 - Remarques: Test substance: 100% Remarks: Toxic by inhalation.
      - Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg - Source: OECD Test Guideline 401
    - b) corrosion cutanée/irritation cutanée:
      - Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif - Durée: 4h - Source: OECD Test Guideline 404 - Remarques: Test substance: 30%
    - c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:
      - Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Source: OECD Test Guideline 405 - Remarques: Test substance: 30%

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Sodium N-lauroylsarcosinate - CAS: 137-16-6

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 107 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OECD Test Guideline 203 Species: Danio rerio (zebra fish) semi-static Test substance: 30%  
Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 29.7 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: OECD Test Guideline 202 Species: Daphnia magna (water flea) static Test substance: 30%

##### e) Toxicité pour les plantes:

Point final: ErC50 - Espèces: Algues 79 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD Test Guideline 201 Species: Desmodesmus subspicatus (green algae) static Test substance: 30%

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium N-lauroylsarcosinate - CAS: 137-16-6

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: N.A. - Durée: N.A. - %: N.A. -  
Remarques: ISO 14593 Method: Directive 67/548/EEC Annex V, C.4.B.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

ADR-Numéro ONU: 1950

IATA-Numéro ONU: 1950

IMDG-Numéro ONU: 1950

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Nom d'expédition: AEROSOLS, inflammable

IATA-Nom technique: AEROSOLS, inflammable

IMDG-Nom technique: AEROSOLS, inflammable (propane)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

## Fiche de Données de Sécurité Nettoyant pour Evaporateur

ADR-Classe:	2
ADR-Etiquette:	2.1
IATA-Classe:	2.1
IATA-Etiquette:	2.1
IMDG-Classe:	2.1
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
ADR-Code de restriction en tunnel:	D
IATA-Avion de passagers:	203
IATA-Avion CARGO:	203
IMDG-Nom technique:	AEROSOLS, inflammable (propane)
IMDG-EMS:	F-D, S-U
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
N.A.	

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directives 82/501/EC(Seveso), 96/82/EC(Seveso II):

N.A.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# Fiche de Données de Sécurité

## Nettoyant pour Evaporateur

H330 Mortel par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième

Edition - Van Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1

Ajouter toute bibliographie supplémentaire éventuellement consultée

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

LTE: Exposition à long terme.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STE: Exposition à court terme.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWATLV: Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH)

WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.